

Influence Des Variables Socio-Démographiques Et Économiques Sur Le Montant De La Contribution Au Budget Familial : Cas Du Personnel Féminin De L'université Felix Houphouët-Boigny-Abidjan

SERI Zohonon Sylvie Céline Epouse YAPI

Institut de Géographie Tropicale (IGT),
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan
Courriel : yapicel@yahoo.fr

Résumé

Le travail rémunéré des femmes constitue un facteur important de leur autonomisation. Les revenus obtenus leur permettent de prendre une part active au fonctionnement du ménage à travers leur participation au financement des charges familiales. La présente étude s'intéresse à la contribution des femmes au budget familial. L'objectif de ce travail est de montrer l'influence des variables démographiques et économiques sur la participation du personnel féminin au budget familial.

L'approche méthodologique de collecte de données a reposé sur une recherche documentaire, des entretiens individuels et un questionnaire administré à 75 femmes choisies de façon aléatoire parmi le personnel féminin de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Ainsi, ce sont 25 enseignantes-chercheuses, 25 femmes chargées de l'entretien et 25 femmes de l'administration qui ont été retenues.

Le test de χ^2 a permis de déterminer la corrélation entre le montant de la contribution au budget familial et les caractéristiques démographiques et économiques des femmes.

L'analyse a montré que les paramètres démographiques tels que l'âge et la situation matrimoniale influencent la contribution des femmes au budget familial. On note également une dépendance entre leur catégorie socio-professionnelle, leur revenu et le montant de leur participation aux charges du ménage.

Mots-clés : montant de contribution, budget familial, personnel féminin, université Felix Houphouët-Boigny

Abstract

Women's paid work is an important factor in their empowerment. The income obtained enables them to take an active part in the running of the household through their participation in the financing of family expenses. This study focuses on women's contribution to the family budget. The objective of this work is to show the influence of demographic and economic variables on the participation of women in the family budget.

The methodological approach to data collection was based on documentary research, individual interviews and a questionnaire administered to 75 women randomly selected among the female staff of the Université Félix Houphouët-Boigny. Thus, 25 female teacher-researchers, 25 female interviewers and 25 female administrators were selected.

The chi-square test was used to determine the correlation between the amount of the contribution to the family budget and the demographic and economic characteristics of the women.

The analysis showed that demographic parameters such as age and marital status influence women's contribution to the family budget. There is also a dependence between their socio-professional category, their income and the amount of their contribution to household expenses.

Keywords: contribution amount, family budget, female staff, Felix Houphouët-Boigny University

Date of Submission: 08-02-2023

Date of Acceptance: 20-02-2023

I. Introduction

Dans les années 70, les féministes libérales ont mis l'accent sur la nécessité d'assurer une autonomie financière aux femmes afin de leur donner plus de pouvoir à travers l'approche « Intégration des femmes au développement » (Yattara, 2017). Les activités génératrices de revenus leur permettant ainsi d'accéder à des revenus personnels.

Avec la fragilisation du paysage économique et financier, les femmes sont la cible principale de la montée de la précarisation des conditions de vie. Les crises économiques renforcent ainsi leur vulnérabilité (Ghosh, 2011). Et pour cause, elles sont les plus touchées par la paupérisation tant en milieu urbain qu'en milieu rural (UNIFEM, 2010).

Cette fragilisation donne de percevoir les femmes comme une charge pour leur cadre familial, ne dépendant que des ressources de leur conjoint ou parents. Les mutations sociales et la montée de la pratique de l'auto-emploi informel peuvent contredire cette vision simpliste qui fait de la femme une charge. En effet, Akinboadé (2005) note que ces femmes grâce à leurs « *petit commerce* » sont de moins en moins considérées comme des poids et de plus en plus comme des atouts économiques. Dans certains cas, elles représentent le principal soutien financier des ménages. De plus, dans de nombreux pays africains dont la Côte d'Ivoire, des femmes parviennent à s'émanciper et à accéder aux fonctions les plus hautes de l'administration publique à travers le Compendium des Compétences Féminine (COCOFI). Cette situation fait suite selon Dramé (2015, p 12) à la volonté des gouvernements successifs d'honorer les engagements pris au niveau international en faveur de la promotion féminine. Elles sont donc progressivement en train de paraître dans la sphère sociale et dans leur cadre de vie comme des actrices du développement participant à la collecte des ressources. Le travail rémunéré des femmes constitue ainsi un facteur important pour leur positionnement dans la sphère familiale (Kabeer, 2002). Les revenus obtenus leur permettent de prendre une part active au fonctionnement du ménage à travers leur contribution au financement des charges familiales.

La présente recherche s'intéresse aux différentes catégories socioprofessionnelles du personnel féminin de la plus importante université du pays. Notre étude se justifie par le fait que peu d'études aient été réalisées sur les proportions dans lesquelles ces femmes contribuent au budget de leur ménage. On ne connaît pas non plus les variables démographiques et économiques qui influencent le montant de ces contributions. Notre question de recherche est donc libellée comme suit : Quels sont les paramètres sociodémographiques et économiques qui les caractérisent et qui influencent le montant des contributions de ces femmes à la constitution de leur budget de famille ? Pour répondre à cette question, une approche méthodologique a été adoptée.

Approche méthodologique

Les informations collectées dans le cadre de cette étude proviennent essentiellement de sources documentaires, des guides d'entretien et de l'administration d'un questionnaire. Les sources documentaires sont évoquées dans les références bibliographiques de l'article.

Pour plus de transparence et en vue de cerner au mieux tous les contours du sujet, une enquête mixte a été nécessaire. Il s'agit selon Damaris (2001) d'adopter une double position « du dehors » et « du dedans ». Il est question d'allier la posture de l'objectivité et de la subjectivité vis-à-vis des personnes objets de l'étude. L'objectivité et la subjectivité se matérialisent respectivement par le questionnaire et le guide d'entretien.

A cet effet, un questionnaire adressé aux femmes a été constitué. Il se compose d'une section regroupant des informations d'ordre sociodémographique et d'une autre qui porte sur les caractéristiques économiques. Son but est d'avoir des statistiques concernant le profil social et démographique ainsi que des informations économiques des femmes en vue d'une analyse descriptive.

Face aux difficultés de disposer d'une base de sondage sur le personnel féminin de l'université Houphouët-Boigny, nous avons opté pour une méthode d'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné. La taille de l'échantillon est de 75 femmes ; à savoir : 25 enseignantes-chercheuses, 25 femmes parmi le personnel administratif et 25 techniciennes de surface. Cet outil « *ne saurait constituer un outil de recherche autosuffisant* » selon Damaris (2001) dans le cadre d'une recherche concernant les femmes. Il faut aussi utiliser une démarche qualitative pour compléter les données quantitatives collectées. Ainsi, nous avons également eu une série d'entretien avec les différentes catégories de femmes. Nous avons par exemple échangé sur les raisons pour lesquelles certaines femmes participaient plus ou peu à la constitution du budget du ménage. Puis à l'aide du module du tableau croisé dynamique, les tableaux thématiques ont été réalisés. La variable dépendante (le montant de la contribution) a été croisée avec les variables indépendantes afin de rechercher d'éventuelles dépendances qui permettraient d'identifier les variables démographiques et économiques qui influencent le montant de la contribution des femmes à leur budget familial. A cet effet, le test de Kih² a été appliqué au seuil de 5%. Toutes les fois que la *p-value* obtenue est inférieure au seuil de significativité de 5%, on conclut à une relation d'influence significative entre le montant de la contribution et la variable indépendante testée. Les différents traitements réalisés nous ont permis d'obtenir des résultats subdivisés en deux principaux points. Le premier concerne l'influence des variables démographiques des femmes sur le montant de la contribution. Quant au second point, il met en évidence la relation entre la situation économique des femmes et le montant de leur contribution.

1-Influence des variables démographiques des femmes enquêtées sur le montant de leur contribution

1.1 L'influence de l'âge des femmes sur le montant de leur contribution au budget

L'âge des enquêtées varie entre 25 ans et 56 ans (tableau 1). Mais pour l'analyse, elles ont été regroupées en 4 classes. Les moins de 30 ans, les 30 ans à 40 ans, les 40 ans à 50 ans et celles âgées de plus de 50 ans.

Tableau 1: l'âge des travailleuses et montant de la contribution

Contribution au budget (FCFA)	Moins de 30 ans	30 ans à 40 ans	40 ans à 50 ans	Plus de 50 ans	Total général
50 000-75 000	8	10	2	0	20
80 000-120 000	2	10	10	4	26
150 000-250 000	0	4	15	0	19
300 000-400 000	0	1	5	0	6
Néant	0	2	2	0	4
Total général	10	27	34	4	75

Source : notre enquête, 2021

p-value : 0,000

Les plus nombreuses sont les 40 à 50 ans avec une proportion de 45,33%. Dans ce groupe, la majorité (44,11%) donnent entre 150 000 et 250 000 comme contribution au budget ; 35,29% participent aux charges avec un montant inférieur ou égale à 120 000 FCFA.

14,7% des interrogées consacrent 300 000 à 400 000 FCFA de leur revenu aux charges du ménage. 5,88% de ce groupe d'âge ne contribuent pas aux dépenses familiales.

Les 30 à 40 ans représentent le second groupe le plus important avec une proportion de 36%. Parmi elles, 74,07% apportent des montants compris entre 50 000 et 120 000 FCFA comme part au budget. On note que 14,81% des femmes ont une contribution comprise entre 150 000 et 250 000 FCFA et 3,7% donnent un montant compris entre 300 000 et 400 000 FCFA.

Dans la catégorie des plus jeunes, c'est-à-dire les moins de 30 ans, la quasi-totalité (80%) des femmes donne une somme comprise entre 50 000 et 75 000 FCFA comme participation et 20% consacre 80 000 à 120 000 FCFA au budget familial.

La totalité des travailleuses âgées de plus de 50 ans contribuent à hauteur de 80 000 à 120 000 FCFA dans le mois.

Par ailleurs, trois femmes sur quatre qui donnent 150 000 à 250 000 FCFA ont un âge compris entre 40 à 50 ans. C'est également le cas dans le groupe qui participe avec un montant compris entre 300 000 à 400 000 FCFA. Les contributions inférieures ou égales à 120 000 FCFA concernent en majorité les travailleuses âgées de moins de 30 ans et celles de 30 à 40 ans.

En somme, on note que les montants de la contribution sont importants en fonction de l'âge. Plus les femmes sont âgées, plus elles contribuent aux charges du ménage et avec des montants importants. Cela est confirmé par la p-value estimée à 0,000 qui est inférieure au seuil de significativité de 0,05%. On conclut que la dépendance entre l'âge des travailleuses et le montant de leur contribution est significative.

1.2 Contribution au budget selon la situation matrimoniale

Tableau 2: état matrimonial des enquêtées et montant de la contribution

Contribution au budget (FCFA)	Situation matrimoniale		Total général
	Concubinage	Mariée	
50 000-75 000	11	9	20
80 000-120 000	12	14	26
150 000-250 000	4	15	19
300 000-400 000	2	4	6
Néant	4	0	4
Total général	33	42	75

Source : notre enquête, 2021 *p-value : 0,033*

La répartition selon leur statut matrimonial montre une prédominance (56%) des mariées, 44% vivent en concubinage comme le montre le tableau ci-dessus. Dans le sous-groupe des dernières citées, les plus nombreuses (36,36%) consacrent entre 80 000 et 120 000 FCFA de leur revenu au budget familial. 33,33% allouent aux dépenses du ménage un montant inférieur ou égale à 75 000 FCFA. Celles qui contribuent avec des sommes comprises entre 150 000 et 250 000 FCFA et les femmes qui ne participent pas aux dépenses familiales représentent chacune 12,12% de l'effectif des enquêtées.

La proportion la plus importante des mariées (35,71%) ont comme participation 250 000 FCFA. Viennent ensuite celles qui donnent entre 80 000 et 120 000 FCFA avec un taux de 33,33%. De plus, 21,42%

contribuent à des montants inférieurs ou égale à 75 000 FCFA. Seulement, 9,52% donnent plus de 250 000 FCFA.

Dans la catégorie des femmes qui participent au plus à hauteur de 250 000 FCFA dans le mois, trois femmes sur quatre sont mariées. La majorité (66,66%) des femmes qui donnent au moins 300 000 FCFA à la constitution du budget sont mariées.

Il ressort ici que plus les femmes sont mariées, plus elles contribuent au budget de leur famille. La participation au budget familial selon la situation matrimoniale montre que la dépendance entre le montant de la contribution et le statut matrimonial des travailleuses est significative, au vu de la p-value de 0,033 inférieure à 0,05%.

1.3 Contribution des femmes au budget familial selon leur appartenance religieuse

Le tableau 3 ci-dessous montre que 59% de l'échantillon sont des chrétiennes contre 41% de musulmanes. La majorité des chrétiennes (36,36%) donnent entre 80 000 et 120 000 FCFA comme contribution au budget familial. Ensuite viennent respectivement celles qui participent au plus à 250 000 FCFA et les travailleuses qui donnent moins de 80 000 FCFA mensuellement. Toujours dans le groupe des chrétiennes, ce sont 9,09% qui apportent entre 300 000 et 400 000 FCFA au budget du ménage.

Tableau 3: la religion des travailleuses et montant de la contribution

Contribution au budget (FCFA)	Chrétienne	Musulmane	Total général
50 000-75 000	11	9	20
80 000-120 000	16	10	26
150 000-250 000	11	8	19
300 000-400 000	4	2	6
Néant	2	2	4
Total général	44	31	75

Source : notre enquête, 2021 p-value : 0,975

En ce qui concerne les musulmanes, on note qu'ici également, la majorité (32,25%) a une participation comprise entre 80 000 et 120 000 FCFA dans le mois.

Dans cette catégorie, 29% investissent un montant inférieur ou égal à 75 000 FCFA dans le budget familial ; 25,8% donnent entre 150 000 et 250 000 FCFA de leur revenus pour les dépenses du ménage. 6,45% des musulmanes à plus de 250 000 FCFA aux charges familiales.

D'un autre côté, les travailleuses de religion chrétienne sont majoritaires en ce qui concerne toutes les tranches des montants de la contribution. Par ailleurs, autant de chrétiennes que de musulmanes ne contribuent pas au budget familial.

On note ici que quel que soit la religion des travailleuses, il n'y a pas de différence fondamentale entre les montants de leur contribution. Et cela se vérifie par la p-value qui est 0,975 supérieure à 0,05%. On peut conclure que le montant de la contribution ne dépend pas de l'appartenance religieuse.

1.4 Contribution des femmes selon leur lieu de résidence

Les travailleuses proviennent de six (6) quartiers de la ville d'Abidjan ainsi que de la périphérie (Bingerville) selon les données consignées dans le tableau 4 ci-dessus. La majorité des enquêtées (32%) résident dans la commune de Cocody, suivi d'Abobo (16%) et de Yopougon (14,66%).

Tableau 4: la commune de résidence et montant de la contribution

Contribution au budget (FCFA)	Abobo	Adjamé	Bingerville	Cocody	Koumassi	Treichville	Yopougon	Total général
50 000-75 000	6	4	2	3	1	1	3	20
80 000-120 000	4	4	5	4	2	1	6	26
150 000-250 000	0	1	1	11	3	2	1	19
300 000-400 000	1	0	0	3	0	1	1	6
Néant	1	0	0	3	0	0	0	4
Total général	12	9	8	24	6	5	11	75

Source : notre enquête, 2021 p-value : 0,162

Parmi celles de Cocody, 45,83% contribuent à 150 000- 250 000 FCFA aux charges du ménage.

Elles sont suivies par les femmes qui contribuent à hauteur de 80 000-120 000 FCFA. Ces dernières représentent 16,66% des travailleuses. 12,5% d'entre elles contribuent au budget familial respectivement à un montant inférieur à 80 000 FCFA et supérieur à 250 000 FCFA.

Également 12,5% des femmes qui logent à Cocody n'ont pas révélé le montant de leur contribution.

16% des enquêtées vivent dans la commune d'Abobo. Dans ce groupe, trois femmes sur quatre donnent comme participation aux charges du ménage, un montant supérieur ou égale 120 000 FCFA. Seulement une femme qui réside à Abobo participe à un montant compris entre 300 000-400 000 FCFA.

Parmi les 14,66% des travailleuses qui ont leur résidence à Yopougon, la quasi-totalité (81,81%) donnent un montant inférieur ou égal à 120 000 FCFA. 18,18% contribuent à plus de 150 000 FCFA au budget de la famille. Parmi les femmes qui donnent plus de 150 000 FCFA mensuellement comme participation au budget familial, plus de la moitié (57,8%) habite la commune de Cocody. C'est également le cas des femmes dont les montants de contribution sont entre 300 000 et 400 000 FCFA.

A part Cocody où la majorité contribue à plus de 150 000 FCFA, dans les autres communes, la majorité des montants de contribution sont inférieurs à 150 000 FCFA. Toutefois, la p-value (0,162) qui est supérieure au seuil de significativité ne permet pas d'établir une influence de la commune de résidence sur le montant de la contribution.

A la suite des variables démographiques, l'accent est mis sur la relation entre les caractéristiques économiques et le montant des contributions.

2-Analyse de la situation économique des femmes et du montant de leur contribution

2.1 Le montant de la contribution des femmes selon leur catégorie socio-professionnelle

Le tableau ci-dessous présente la contribution des femmes au budget familial selon leur catégorie socio professionnelle.

Tableau 5: catégorie socio-professionnelle et montant de la contribution

Contribution au budget (FCFA)	Catégorie socioprofessionnelle			
	Administration	Enseignante	Entretien	Total général
50 000-75 000	7	0	13	20
80 000-120 000	13	2	11	26
150 000-250 000	4	15	0	19
300 000-400 000	0	6	0	6
Néant	1	2	1	4
Total général	25	25	25	75

Source : notre enquête, 2021

p-value : 0,0001

A l'analyse, on observe que parmi les 25 femmes qui exercent dans l'administration, 52% participent à hauteur de 80 000-120 000 FCFA ; 28% contribuent à moins de 80 000FCFA, et 16% donnent un montant supérieur ou égale à 150 000 FCFA. Il est à noter qu'une femme de l'administration ne participe pas au budget familial.

60% des enseignantes interrogées participent à un montant compris entre 150 000 et 250 000 FCFA. Elles sont suivies en proportion par celles qui contribuent entre 300 000 et 400 000 FCFA (24%). 8% de cette catégorie donnent moins de 150 000 FCFA. On note également que 8% ne participent pas au budget familial.

La majorité (52%) des techniciennes de surfaces donnent un montant inférieur ou égale 75 000 FCFA comme participation au budget, 44% entre 80 000 et 120 000 FCFA. Seulement 4% des femmes chargées de l'entretien ne participent pas au budget du ménage.

Trois quarts des femmes qui donnent entre 150 000 et 250 000 FCFA sont des enseignantes. 65% des travailleuses dont la contribution mensuelle est inférieure ou égale à 75 000 FCFA sont les femmes chargées de l'entretien. La moitié des femmes qui participent au budget à des montants compris entre 80 000 et 120 000 FCFA travaillent dans l'administration de l'université.

On note en définitive que plus le statut social de la femme est élevé, plus le montant de la contribution au budget familial est important. La situation professionnelle des femmes influence le montant de leur contribution comme l'atteste la p-value de 0,0001 inférieur au seuil de significativité qui est de 0,05.

2.2 Le montant de la contribution selon le revenu des femmes

Les revenus mensuels déclarés par les enquêtées (tableau 6) oscillent entre 50 000 et 1 000 000 FCFA et plus. 24% de l'échantillon a un revenu compris entre 50 000 et 100 000 FCFA. La majorité (61%) contribuent à un montant inférieur ou égale à 75 000 FCFA et 39% donnent entre 80 000 et 120 000 FCFA comme participation au budget familial.

On constate ici que ces femmes consacrent pratiquement tout ce qu'elles gagnent à la vie du ménage. Les raisons de cette situation ont été évoquées lors de nos échanges. Selon une enquêtée : « *avant la Covid, mon mari se débrouillait dans ses petites affaires, mais depuis, il n'est plus en mesure d'honorer correctement sa part du budget. Je suis donc obligée de faire un peu plus d'efforts. Je fais maintenant un petit commerce* ».

Tableau 6 : revenus mensuels et montant de la contribution

Contribution budget (FCFA)	au	Revenus mensuels (FCFA)					Total général
		50 000-100 000	100 000-200 000	200 000 - 500 000	500 000- 1 000 000	1000000 plus	
50 000-75 000		11	7	2	0	0	20
80 000-120 000		7	9	8	2	0	26
150 000-250 000		0	3	1	13	2	19
300 000-400 000		0	0	0	6	0	6
Néant		0	1	1	2	0	4
Total général		18	20	12	23	2	75

Source : notre enquête, 2021 *p-value= 0,0001*

16% des femmes ont un revenu compris entre 200 000 et 500 000 FCFA. Trois femmes sur quatre donnent une contribution inférieure ou égale à 120 000 FCFA. On peut conclure que ces femmes contribuent à moins de la moitié de leur revenu au budget familial.

30,66% des femmes interrogées a un revenu compris entre 500 000 et 1000 000 FCFA.

Parmi elles, 56,52% donnent 150 000 à 250 000 FCFA comme participation ; 8,69% un montant inférieur ou égale à 120 000 FCFA ; 26,08% un montant oscillant entre 300 000- 400 000 FCFA. On constate également à ce niveau qu'elles consacrent moins de la moitié de leur revenu à la famille.

2,66% des femmes ont un revenu supérieur ou égal à 1 000 000 FCFA. La totalité de ces femmes consacrent environ 20% de leur revenu (environ 200 000 FCFA) au budget familial.

En définitive, on observe que ce sont les femmes qui gagnent le moins qui participent le plus au budget familial ; et cela à des montants plus importants en terme de pourcentage de leur revenu. Voici à ce sujet, les propos d'une femme pour justifier sa faible contribution au budget : « *Mon mari trouve que je ne contribue pas assez au budget alors que je peux donner plus. Mais en tant que le chef de famille, c'est à lui que revient la charge de l'entretien de la famille. C'est vrai que la nouvelle loi sur le mariage parle de l'égalité entre les conjoints relative à la gestion du ménage. Je ne me sens pas concernée parce que ma position dans mon foyer ne me dérange pas. Je contribue un peu au budget parce que mes enfants sont encore dans la maison* ».

Et vu la p-value de 0,0001 inférieur au seuil de significativité de 0,05, on peut conclure que le montant de la contribution des travailleuses dépend de leur revenu.

2.3 Montant de leur participation au budget familial

Le tableau 7 présente la contribution des femmes en fonction du budget familial. Les budgets des ménages oscillent entre 100 000 FCFA et 1 000 000 F CFA.

Tableau 7: budget familial et montant de la contribution

Contribution au budget (FCFA)	Budget familial								Total général
	100000-200000	200000-300000	300000-400000	400000-500000	500000-700000	700000-1000000	Néant	Ne sais pas	
50 000-75 000	11	2	4	0	0	0	0	3	20
80 000-120 000	10	7	2	0	3	0	0	4	26
150 000-250 000	0	4	1	6	7	1	0	0	19
300 000-400 000	0	0	3	2	1	0	0	0	6
Néant	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Total général	21	13	10	8	11	1	4	7	75

Source : notre enquête, 2021 *p-value=0,0001*

On observe que 28% des ménages ont un budget compris entre 100 000 et 200 000 F CFA. Dans cette catégorie, une femme sur deux donne comme participation au budget familial est montant compris entre 50 000 et 75 000 FCFA. Suivie de celles qui apportent entre 80 000 et 120 000 FCFA comme contribution. On peut conclure que ces travailleuses prennent en charge plus de la moitié des dépenses familiales. Voici à ce propos ce qu'une femme a déclaré lors de nos échanges : « *Je prends en charge les dépenses de nourriture, les factures et aussi le loyer. C'est vrai qu'en Afrique, le fait qu'une femme paye le loyer est mal vu, mais cela ne me dérange pas de le faire ; parce que mon mari ne gagne pas assez. Souvent, il n'a pas d'argent au moment de payer parce qu'il se débrouille. Donc c'est moi qui le fais, mais dans mon entourage, je n'en parle pas trop* ».

14,66 % des enquêtées ont budget familial compris entre 500 000 et 700 000 FCFA. Dans ce groupe, 27,27% contribuent à moins de 150 000 FCFA ; 63,63% donnent entre 150 000 et 250 000 FCFA. De plus, seulement un ménage a un budget familial compris entre 700 000 à 1000 000 FCFA. Ici, la seule femme qui contribue le fait entre 150 000 et 250 000 FCFA. C'est dire qu'elle contribue à moins de la moitié du montant total du budget familial.

Un travailleuse s'est confiée sur les raisons pour lesquelles elle ne contribue pas assez au budget familial : « *Au début de notre mariage, je donnais plus d'argent pour la famille. Mais, il y a eu trop d'événements entre mon mari et moi. J'ai donc décidé de réduire ce que je donnais. Je préfère économiser pour l'avenir de mes enfants* ».

En définitive, on note ici que plus le budget familial est important, moins les femmes y contribuent. Ce qui veut dire que le montant de la contribution dépend du montant du budget familial. Cela est vérifié par la p-value de 0,0001 inférieur au seuil de significativité de 5%.

II. Discussion des résultats

En nous intéressant aux paramètres démographiques et économiques des travailleuses de l'Université Félix Houphouët-Boigny et aux différents montants auxquels elles participent aux charges de leurs ménages respectifs, notre objectif est d'identifier les variables sociodémographiques et économiques qui influencent le montant de leur contribution au budget de leur ménage.

Nos travaux ont montré qu'il existe une relation de dépendance entre l'âge des femmes et le montant de la contribution. Cette thèse est partagée par Gnomou Thiombiano (2014) qui dans une étude sur les rapports de pouvoir dans les ménages au Burkina Faso note que les femmes âgées de plus de 40 ans disposent de plus de ressources personnelles. Ce qui leur permet de contribuer aux charges familiales ; et donc d'être associées aux prises de décisions dans le ménage.

Par ailleurs, il ressort que ce sont les travailleuses mariées qui contribuent le plus au budget. Cela également le cas des femmes de Maradi où la participation des femmes mariées aux dépenses familiales est très importante selon une enquête de l'INS-Niger datant de 2012.

De plus, l'analyse montre que la participation des femmes aux dépenses des ménages reste élevée, quel que soit leur appartenance religieuse. c'est dire que la religion des travailleuses n'influence pas le montant de leur contribution. Par rapport à toute la littérature consultée, cette position apparaîtrait comme un élément nouveau sur ce champ de connaissance. D'autres études pourront confirmer ou infirmer cette thèse ou position.

Nos investigations n'ont pas établi d'influence de la commune de résidence sur le montant de la contribution. Cela peut être liée à la taille de l'échantillon. Un échantillon plus important aurait sûrement montré une corrélation entre la commune de résidence et le montant de la contribution.

Il ressort que le montant des contributions varie d'une catégorie sociale à une autre. En effet, Roux (2015) note que les femmes ne constituent pas un groupe homogène. Par conséquent, elles ne peuvent pas avoir les mêmes capacités financières. C'est ce que décrit la théorie de l'intersectionnalité développée par Kimberlé Crenshaw à partir des années 90. C'est dire qu'à l'intérieur du groupe des femmes, il y a aussi des inégalités liées aux catégories sociales différentes. Relativement à la participation financière des femmes à la constitution du budget de fonctionnement du ménage, les résultats de nos investigations montrent aussi que dans l'ensemble (95%), ces travailleuses apportent une contribution financière en complément de celle de leur conjoint. Ce qui leur confère un certain pouvoir. Kabeer (2002) note à cet effet que « le travail rémunéré permet aux ménages de mieux subvenir à leurs besoins fondamentaux, et aux femmes de jouir d'une plus grande sécurité économique, réduire leur endettement, et scolariser leurs enfants, les filles en particulier ». Ce nouveau statut donne par ailleurs aux femmes les moyens d'adopter des stratégies pour lutter contre les « doubles ou les triples journées ». A cet effet, Charmes (2005) et Ky (2013) mettent l'accent sur la notion du budget-temps. C'est un concept qui permet de lever le voile sur la contribution des femmes dans le fonctionnement de la vie économique du ménage. A ce propos, le fait d'avoir une vie professionnelle ne change pas les responsabilités des femmes au sein de leur ménage. Elles sont toujours responsables de tout ce qui concerne la gestion des tâches domestiques. Prendre une aide-ménagère est un volet de la contribution financière de la femme au budget familial.

Il est également ressorti que ce sont les femmes qui ont peu de revenus qui contribuent le plus au budget familial. L'on pourrait ainsi croire que c'est lorsque le foyer est de condition modeste que la femme se

sent beaucoup plus concernée par les charges. Belleau et Proulx (2011) expliquent cette situation en citant Langlois (1984) qui met l'accent sur la nécessité pour ces femmes de contribuer aux dépenses du ménage compte tenu du faible revenu du conjoint. L'autre alternative qui s'offre à ces femmes, c'est d'exercer une seconde activité comme cela a été mentionné lors des échanges avec le personnel d'entretien.

Les résultats révèlent aussi que les enquêtées contribuent moins aux budgets familiaux plus importants. Cela est probablement lié selon Henchoz (2014) au fait que les femmes gagnent moins que leurs conjoints. Ce constat ne doit pas conduire à sous-estimer la contribution des femmes à la gestion de la famille. Pour Triki (2001), il ne faut surtout pas ignorer la portée du travail de soins non rémunéré qu'elles accomplissent dans la sphère familiale. Vu l'importance des tâches domestiques effectuées par les femmes, le temps qu'elles y est consacrent, et qui en plus n'est pas pris en compte par les comptabilités nationales, il faut plutôt retenir l'injustice dont elles sont victimes.

Par ailleurs, en affirmant que leur conjoints ont l'obligation d'assurer toutes les charges, ces femmes s'inscrivent dans une posture qui est de nature à fragiliser les partisans de l'autonomisation de la femme. Cette réflexion est une manière de se maintenir de manière volontaire dans une position de domination économique et financière. Alors qu'avoir un revenu selon Yattara (2017) donne la possibilité aux femmes de s'affranchir de la domination à travers leur empowerment.

En somme, quel que soit la catégorie socio-professionnelle, les femmes participent moins au budget de leur ménage lorsque le budget est conséquent. Cela montre que le poids et le rôle économique du conjoint sont encore importants dans le ménage. Tanoh et Zahi Bi (2020) explique ce pouvoir économique par l'accès facile des jeunes garçons à l'éducation au détriment des jeunes filles.

III. Conclusion

En nous intéressant à la participation des femmes à la constitution du budget du ménage, notre objectif est de mettre en évidence les paramètres démographiques et économiques qui influencent le montant des contributions des femmes au budget de leur ménage. Nos investigations ont que l'âge des travailleuses de l'université oscille entre 25 et 56 ans et que les montants de leur contribution vont de 50 000 à 400 000 FCFA. Ce sont les travailleuses âgées de 40 ans et plus qui contribuent le plus aux charges de leur ménage. Plus les femmes sont mariées, plus elles contribuent au budget de leur famille.

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le montant des contributions quel que soit leur appartenance religieuse. Il ressort que plus le statut social de la travailleuse est élevé, plus le montant de la contribution au budget familial est important. Cependant, ce sont les femmes qui gagnent le moins qui participent le plus au budget familial ; et cela à des montants plus importants en terme de pourcentage de leur revenu.

L'étude a révélé que les caractéristiques démographiques (l'âge et la situation matrimoniale) et économiques (la catégorie socio-professionnelle et le revenu) sont les paramètres qui influencent le montant de leur contribution au budget familial. Plus le budget familial est important, moins les femmes y contribuent. Cette situation n'est pas de nature à créer les conditions d'une codirection du ménage à travers une participation aux décisions prises dans la sphère familiale.

Références bibliographiques

- [1]. AKINBOADE Oludele Akinloye, « Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe », *Revue internationale des sciences sociales*, 2005/2 (n° 184), p. 277-300. DOI : 10.3917/riss.184.0277. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2005-2-page-277.htm>
- [2]. KY Barbara, 2013 enjeux économiques et éthiques de la mesure du travail non rémunéré des femmes, 2013, 23p
- [3]. BELLEAU Hélène et PROULX Raphaëlle, 2011, Le revenu familial, un concept vague et insidieux : analyse critique et historique des relations économiques familiales. *Enfances, Familles, Générations*, (15), 78–109. <https://doi.org/10.7202/1008147ar>
- [4]. CECCHINI Isabelle et FALLON Catherine, 2009, Le genre dans l'évaluation des politiques publiques : opportunités et limites, in Congrès AFSP, Genre et Politiques publiques : de la découverte croisée au dialogue, 13p
- [5]. CHARMES Jacques. Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. In: *Tiers-Monde*. 2005, tome 46 n°182. Femmes, famille, fécondité. De la baisse de la fécondité à l'évolution du statut des femmes (sous la direction de Olivia Samuel et Isabelle Attané) pp. 255-279. doi : 10.3406/tiers.2005.5909 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_1293-8882_2005_num_46_182_5909
- [6]. DAMARIS Rose, 2001, Retour sur les méthodologies de recherche féministes : document de travail, Institut national de la recherche scientifique, Soumis à Condition féminine Canada, Direction de la recherche, 24p.
- [7]. DRAME Abibata, 2015, La situation des femmes en Côte d'Ivoire vingt ans après Beijing. In : *Communication en Question*, n° 4, 25p.
- [8]. GHOSH Jayati, 2011, L'impact de la crise économique sur les femmes dans l'Asie en développement. In : *L'impact de la crise sur les droits des femmes : les perspectives sous-régionales*, 12p
- [9]. GNOUMOU Thiombiano, B. (2014). Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie*, 43 (2), 249–278. <https://doi.org/10.7202/1027979ar>
- [10]. HENCHOZ Caroline, « Indépendance financière, égalité et autonomie des femmes : une fausse promesse ? », *Pensée plurielle*, 2014/3 (n° 37), p. 87-94. DOI : 10.3917/pp.037.0087. URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2014-3-page-87.htm>
- [11]. INS-Niger, 2012, Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté à Maradi, Etude réalisée dans le cadre du Programme Conjoint Maradi du Système des Nations Unies au Niger, 67p.

- [12]. ROUX Juliette, "L'égalité entre (toutes) les femmes et les hommes", La Revue des droits de l'homme [Online], 7 | 2015, Online since 22 May 2015, connection on 17 June 2022. URL: <http://journals.openedition.org/revdh/1116>; DOI: <https://doi.org/10.4000/revdh.1116>
- [13]. KABEER Naila, 2002, Nécessaire, suffisant ou insignifiant ? Femmes, salariat et rapports de pouvoir au sein du ménage, in Genre, mondialisation et pauvreté. Cahiers genre et développement n°3. (Dir.) C. Verschuur avec F. Reysoo. 107-112. 2002, L'Harmattan
- [14]. TANOAH Ané Landry et ZAH Bi Tozan, 2020, Planification familiale et scolarisation des enfants dans le nord de la Côte d'Ivoire, in Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique : L'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes en Afrique francophone Université Mohammed V de Rabat, 15p.
- [15]. TRIKI Souad (2001), Travail invisible des femmes rurales et budget temps des ménages ruraux. In Colloque international Genre, Population et Développement en Afrique. Session IV : Genre, activité économique et environnement. 26p.
- [16]. UNIFEM, 2010, La justice pour les femmes : La clé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, www.genreenaction.net › La-justice-pour-les-femmes-L...
- [17]. YATTARA Maïmounatou Altini, 2017, Accroître l'autonomisation économique pour soutenir l'empowerment des femmes rurales au Mali : étude de deux structures collectives féminines de la région de Koulikoro (l'association Musow jigitugu-ton des productrices de farines infantiles de la commune de Toubacoro et l'union Si yiriwa des productrices de beurre de Karité du Cercle de Dioïla), Mémoire de Maîtrise sur mesure en développement rural intégré Maître ès arts (M.A.), Université de Laval, Québec, Canada, 180 p.
- [18]. [47561737.pdf](#) (oecd.org)

SERI Zohonon Sylvie Céline Epouse YAPI. "Influence Des Variables Socio-Démographiques Et Économiques Sur Le Montant De La Contribution Au Budget Familial : Cas Du Personnel Féminin De L'université Felix Houphouët-Boigny-Abidjan." *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, vol. 12(1), 2023, pp 23-31. Journal DOI- 10.35629/7722